

LUNDI 7 MAI 2012

JOURNÉE DES ORAUX

Langue vivante

Mon projet d'orientation

Histoire des arts

Travaux pratiques de sciences physiques

Travaux pratiques de sciences physiques

Acquérir des compétences expérimentales

TP déjà effectué dans l'année

Durée : 20mn

Évaluation et note comptant en sciences physiques

Langue vivante

Prise de parole en continu et interaction orale

Durée : 10 minutes environ.

Choix de la LV avec conseil des enseignants de LV

Évaluation sur les deux objectifs avec une fiche renseignée et transmise à la famille sur le niveau de LV (A1, A2 ou B1)

Mon projet d'orientation

Présenter son projet d'orientation de façon claire et audible en s'appuyant sur les séances au CDI, sur les heures de vie de classe, sur le forum des métiers, sur le stage, sur les portes ouvertes, etc.

Durée : 1mn30s de présentation et 8mn de questions

Évaluation des compétences de prise de parole en continu et des connaissances sur l'orientation.

Pas de note.

Histoire des arts

Les textes officiels

L'enseignement de l'histoire des arts, introduit à l'école à la rentrée 2008 et au collège à la rentrée 2009 (cf. arrêté du 11 juillet 2008), **est obligatoire à tous les niveaux de la scolarité.**

Elle est évaluée dans le cadre du Diplôme National du Brevet sous la forme d'un oral (cf. arrêté du 9 juillet 2009 et circulaire n°2011-189 du 03/11/2011).

Toutes les disciplines contribuent
à l'enseignement de cette matière.

Histoire des arts

OBJECTIFS

- développer la curiosité et favoriser la créativité de l'élève notamment en lien avec une pratique artistique, sensible et réfléchie.
- aiguïser ses capacités d'analyse de l'œuvre d'art.
- l'aider à se construire une culture personnelle fondée sur la découverte et l'analyse d'œuvres significatives.
- lui faire prendre conscience des parcours de formation et des métiers liés aux différents domaines artistiques et culturels.

Histoire des arts

MODALITES

Les œuvres étudiées appartiennent à six grands domaines artistiques :

- Arts de l'espace : architecture, arts des jardins ;
- Arts du langage : littérature (récit, poésie) ;
- Arts du quotidien : design, objets d'art ;
- Arts du son : musique (instrumentale, vocale) ;
- Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque, marionnettes ;
- Arts du visuel : arts plastiques, cinéma, photographie.

La liste des thématiques

Les thématiques sont librement choisies par les professeurs dans la liste suivante qu'ils peuvent éventuellement compléter :

- « Arts, créations, cultures »
- « Arts, espace, temps »
- « Arts, États et pouvoir »
- « Arts, mythes et religions »
- « Arts, techniques, expressions »
- « Arts, ruptures, continuités »

Les périodes historiques

- **Classe de 6^{ème}** : De l'Antiquité au IX^e s.
- **Classe de 5^{ème}** : Du IX^e s. à la fin du XVII^e
- **Classe de 4^{ème}** : Du XVIII^e s. et XIX^e s.
- **Classe de 3^{ème}** : Le XX^e s. et notre époque.

Histoire des arts

PREPARATION DE L'ORAL

Un choix de 5 œuvres dont trois du XXe siècle (une à deux œuvres sur une autre période) dans 3 domaines différents.

L'équipe enseignante de 3^{ème} est à disposition des élèves pour les conseiller dans le choix des 5 œuvres qu'ils présenteront le jour de l'oral.

Chaque élève bénéficiera de deux heures au CDI pour affiner son projet et ses recherches avec Mme Delmotte et Mme Ponchel.

La liste des œuvres devra être remise à Mme Ponchel (au CDI) au plus tard **le vendredi 13 avril 2012**.

Les élèves devront également anticiper leurs besoins matériels pour la présentation des œuvres.

Histoire des arts

	Titre des œuvres	Artistes <i>Prénom et nom</i>	Domaines *	Visuels <i>photos des œuvres</i>	Matériel nécessaire le jour de l'oral
1	Date de création :	Identité			<input type="checkbox"/> aucun <input type="checkbox"/> ordinateur <input type="checkbox"/> vidéo <input type="checkbox"/> rétro <input type="checkbox"/> lecteur cd <input type="checkbox"/> autres :
			Thématique **		
			Thématique		

Histoire des arts

PASSATION DE L'EXAMEN

L'oral se déroule en deux temps :

- 1. Un exposé individuel d'une durée de 5 minutes** où le candidat présente un des objets d'étude choisi par le jury dans la liste proposée par l'élève.
- 2. Un entretien d'une dizaine de minutes** avec le jury sur le sujet choisi. Des questions sur les autres œuvres de la liste sont possibles.

Le jury sera composé de deux membres de l'équipe éducative du Collège.
L'un des deux membres sera un professeur d'histoire, d'arts plastiques, de musique ou de français

Histoire des arts

EVALUATION

Elle prend en compte la qualité de la prestation du candidat, tant du point de vue **des contenus que de l'expression orale.**

L'évaluation donnera lieu à une note sur 20, affectée d'un coefficient 2, qui sera **prise en compte pour l'attribution du Brevet et d'une mention.**

La note obtenue par le candidat ne sera en aucun cas transmise au candidat ou à sa famille avant la proclamation des résultats par le jury du DNB.